

24.05.2011 – 09:15 Uhr

Etude démographique: Dix thèses démographiques contre le manque crucial de main-d'oeuvre

Bern (ots) -

En 2030, 400'000 postes de travail resteront vacants faute de main-d'oeuvre. Après avoir servi pendant des décennies à peindre le diable sur la muraille en ce qui concerne la prévoyance vieillesse, la démographie est aujourd'hui au centre du débat sur l'immigration. Les deux discussions détournent l'attention du vrai problème : le manque crucial de main-d'oeuvre qui menace la qualité de vie en Suisse. Dans un recueil de thèses publié aujourd'hui, Travail.Suisse esquisse un nouveau point de vue sur la démographie et les défis fondamentaux qu'elle nous lance.

Le financement de la prévoyance vieillesse a été durant des dizaines d'années au premier plan de la discussion sur la démographie. Mais l'Office fédéral des assurances sociales a enterré depuis lors ses scénarii catastrophe prévoyant des déficits par milliards dans l'AVS.

Pénurie à hauteur de quatre cent mille places de travail : attention à notre qualité de vie !

C'est pourtant dans le manque crucial de main-d'oeuvre que réside le défi le plus important de la démographie. Sur mandat de Travail.Suisse, une étude du Bureau BASS parvient à la conclusion qu'en 2030 il manquera 400'000 travailleuses et travailleurs. Un chiffre d'une telle ampleur démontre que le manque crucial de main d'oeuvre affectera des domaines fondamentaux pour la qualité de vie de toute la population : manque de personnel dans les hôpitaux et homes, agrandissement considérable des classes de l'école publique en raison du manque de personnel enseignant, restrictions dans le service d'ordre en raison de policiers, suppressions de trains faute de conducteurs de locomotive, etc.

Rendre le marché du travail capable de relever les défis démographiques : utiliser le potentiel de 200'000 travailleurs et travailleuses

Afin d'éviter le manque crucial de main-d'oeuvre sans recourir excessivement à l'immigration, le marché du travail doit relever les défis démographiques. Cela signifie renforcer la position des travailleuses et des travailleurs et valoriser les capacités à disposition de la main-d'oeuvre existante. Selon l'étude BASS, les travailleurs âgés et les travailleuses à temps partiel représentent un potentiel de 200'000 travailleurs et travailleuses. Des investissements sont nécessaires dans la santé et la formation des travailleuses et des travailleurs ainsi que dans la conciliation entre activité professionnelle et vie familiale. Cela signifie concrètement : plus de vacances et des conditions de travail adaptées aux travailleurs âgés pour une meilleure santé, plus d'emplois à temps partiel et plus de structures pour la prise en charge des enfants sur l'ensemble du territoire pour une meilleure conciliation et une formation continue obligatoire afin d'augmenter le niveau de formation de tous les travailleurs et travailleuses.

10 thèses démographiques comme pilier thématique du Congrès

Travail.Suisse présente aujourd'hui sous forme de thèses sa vision de l'évolution démographique et ses revendications portant sur les adaptations nécessaires. Ces thèses seront discutées puis adoptées par les délégué-e-s au Congrès de Travail.Suisse le 10 septembre prochain.

Contact:

Informations supplémentaires :

Martin Flügel, Président, 031/370'21'11 ou 079/743'90'05

Josiane Aubert, Vice-présidente, conseillère nationale, 079/635'98'20

Susanne Blank, responsable de la politique économique, 031/370'21'11
ou 078/850'91'19

Lucien Gardiol, collaborateur au projet, Bureau BASS, 031/380'60'80

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100625503> abgerufen werden.